



HAL
open science

Espaces en crise dans le système urbain français

Denise Pumain

► **To cite this version:**

Denise Pumain. Espaces en crise dans le système urbain français. *Urbanisme*, 1987, 220, pp.57-63.
halshs-01547230

HAL Id: halshs-01547230

<https://shs.hal.science/halshs-01547230>

Submitted on 26 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Urbanisme, 1987
n° 220

ESPACES EN CRISE DANS LE SYSTEME URBAIN FRANÇAIS

DENISE PUMAIN

Institut national d'études démographiques (INED)
Université Paris XIII

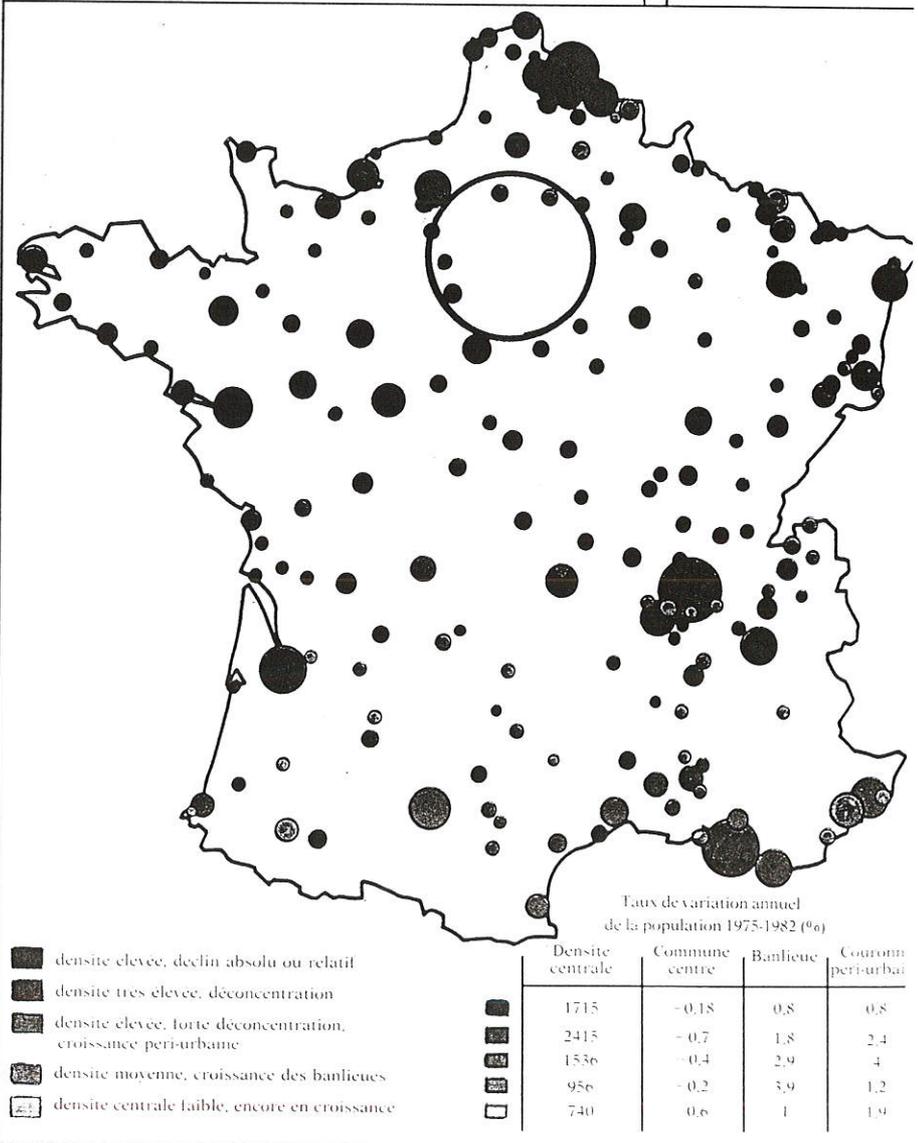
Les quelques réflexions qui suivent sont issues d'observations des villes françaises prises dans leur ensemble (1). On fait l'hypothèse que, puisque les villes ont pour fonction la mise en réseau d'un certain nombre d'activités (production, échanges, services, contrôle...), elles sont des éléments interdépendants d'un même système. Donc c'est à l'échelon de ce système urbain que l'on peut mettre en évidence des déterminants importants du destin particulier de chaque ville. En outre, l'analyse comparative permet de dépasser les questions de conjoncture et d'évaluer globalement des situations. Les expressions de crise urbaine ou de déclin des villes, souvent employées pour caractériser l'évolution contemporaine, sont ambiguës. Elles se réfèrent à une diminution de la population des villes et aux problèmes de réorganisation des espaces urbanisés qui lui sont associés. Mais il faut distinguer entre deux phénomènes de nature différente. La diminution de population d'une unité urbaine prise dans son ensemble (agglomération, ZPIU) révèle le plus souvent des difficultés d'ordre économique et correspond à une dégradation de la position relative de la ville dans le système urbain régional ou national. Une diminution de population de la commune-centre des villes ou de celle des communes de la banlieue proche peut au contraire signifier globalement une amélioration des conditions de vie des habitants, si par exemple elle traduit l'attrait des citadins pour la maison individuelle et si elle permet de dédensifier les espaces centraux saturés.

DECONCENTRATION URBAINNE

La diminution de population des centre-villes est un phénomène statistiquement sensible en France dès le début des années 1970. On a observé la même tendance quelques années auparavant en Amérique du Nord, dans certains pays d'Europe du Nord-Ouest et au Japon. Le phénomène semble se propager dans le système urbain selon un processus dit de diffusion hiérarchisée, car il a touché d'abord les plus grandes villes et s'est généralisé entre 1975 et 1982 à la presque totalité des communes centres d'agglomérations de plus de 20 000 habitants (figure 3). Ce processus est nouveau dans sa généralité et son amplitude (Boudoul, Faur, 1982 ; Pumain, 1983). Prévoir son avenir dépend de l'interprétation théorique qu'on lui attribue : il peut n'être que l'expression spatiale de la fin d'un cycle d'urbanisation avec un desserrement local des activités et des populations résidentes, consécutif à une

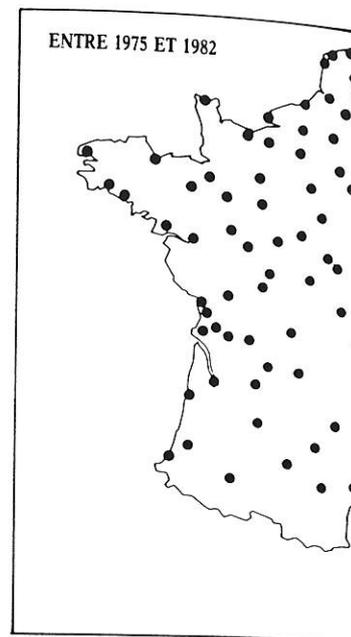
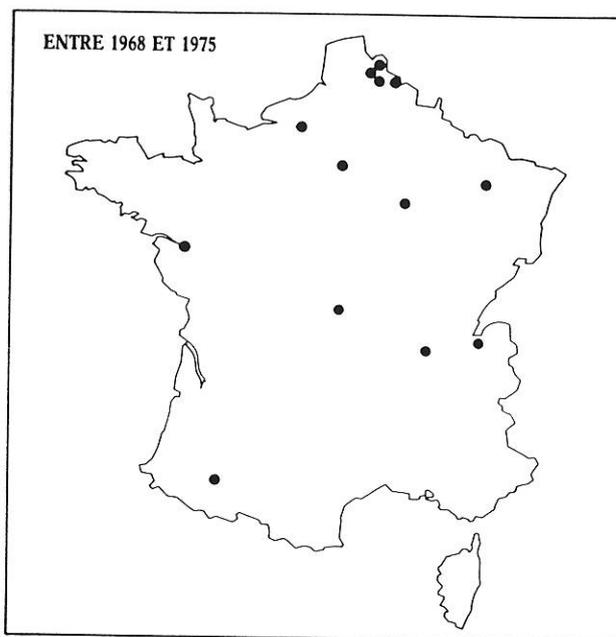
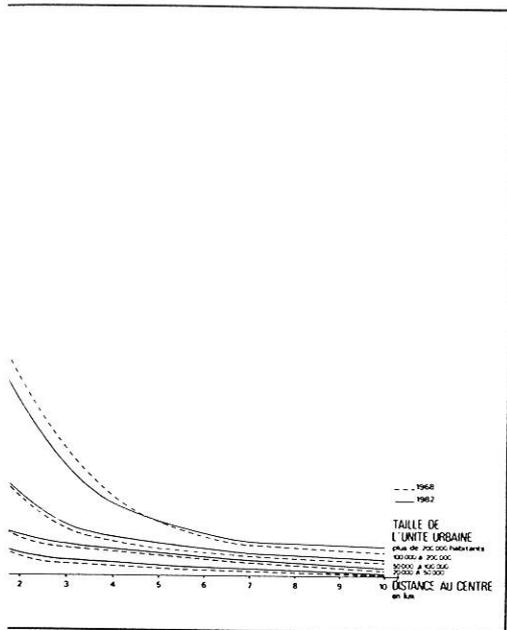
On distingue deux processus qui peuvent s'exprimer par une diminution de la population des villes. La perte de population des centres-villes s'explique par la déconcentration du peuplement urbain qui tend à abaisser les gradients de densité des zones urbanisées. La diminution, absolue ou relative, de la population d'une unité urbaine par rapport à celle des autres villes, peut être révélatrice d'une dégradation de sa situation socio-économique. Une analyse comparative de nombreux indicateurs pour les villes de plus de 50 000 habitants et de leur évolution récente met en évidence deux principaux types d'espaces en crise dans le système urbain français.

1. — Types d'évolution des espaces urbanisés 1975 à 1982. Les types ont été obtenus d'après les évolutions de la commune-centre, de la banlieue (autres communes de l'unité urbaine de la couronne péri-urbaine (autres communes de la ZPIU) entre 1975 et 1982. L'intensité du déclin des centres et celle de la péri-urbanisation varient d'abord en fonction de la densité des villes, laquelle dépend principalement de leur taille et aussi de leur âge, ou plutôt du moment où elles se sont beaucoup développées. Elles varient ensuite selon la situation socio-économique des villes, ce qui explique les croisements rapides ou les déclins d'ensemble. L'effet régional semble mineur (d'après Pehaut, Dufaure, 1986).



La plupart des travaux évoqués ici ont été conçus et rédigés en collaboration avec Thérèse Saint-Julien. Ont également participé au traitement des informations : L. Ackerman, B. Curvalle, P. Durey et F. Guérin. Les cartes ont été dessinées par L. Ackerman.

AGGLOMERATIONS DE PLUS DE 20 000 HABITANTS
DONT LA COMMUNE-CENTRE A PERDU DE LA POPULATION



tion des densités urbaines de
ts de densité ont en moyenne pour se de taille d'uni- nes entre les centres, les autres de l'aggloméra- mmunes périphé- glomération fai- la ZPIU. On re-

trouve le schéma d'une courbe exponentielle négative en fonction de la distance au centre. Plus les villes sont grandes, plus les densités sont élevées et plus les gradients sont forts. La tendance à la diminution des gradients du fait d'une diminution des densités centrales et d'un accroissement des densités périphériques est générale.

3. — Entre 1968 et 1975, la population de la ville-centre n'avait diminué que dans quelques-unes des plus grandes unités urbaines, mais entre 1975 et 1982 elle a diminué dans la plupart des communes-centres d'agglomérations de plus de 20 000 habitants. Les rares exceptions (Montpellier, Aix-en-Provence, Metz, Perpignan, Amiens...) sont des communes de grande superficie dont le territoire n'est pas encore saturé.

mérations de plus de 20 000 habitants. Les rares exceptions (Montpellier, Aix-en-Provence, Metz, Perpignan, Amiens...) sont des communes de grande superficie dont le territoire n'est pas encore saturé.

2 congestion lors de la phase d'urbanisation permis par l'élévation des revenus et l'amélioration des transports dont l'effet à été différé dans le temps. L'avenir le plus probable est une poursuite de ce processus dans les unités urbaines et les plus tardivement touchées par la croissance. Une stabilisation prochaine du gradient de densité ne vaudra pas encore élevée par rapport à celle rural.

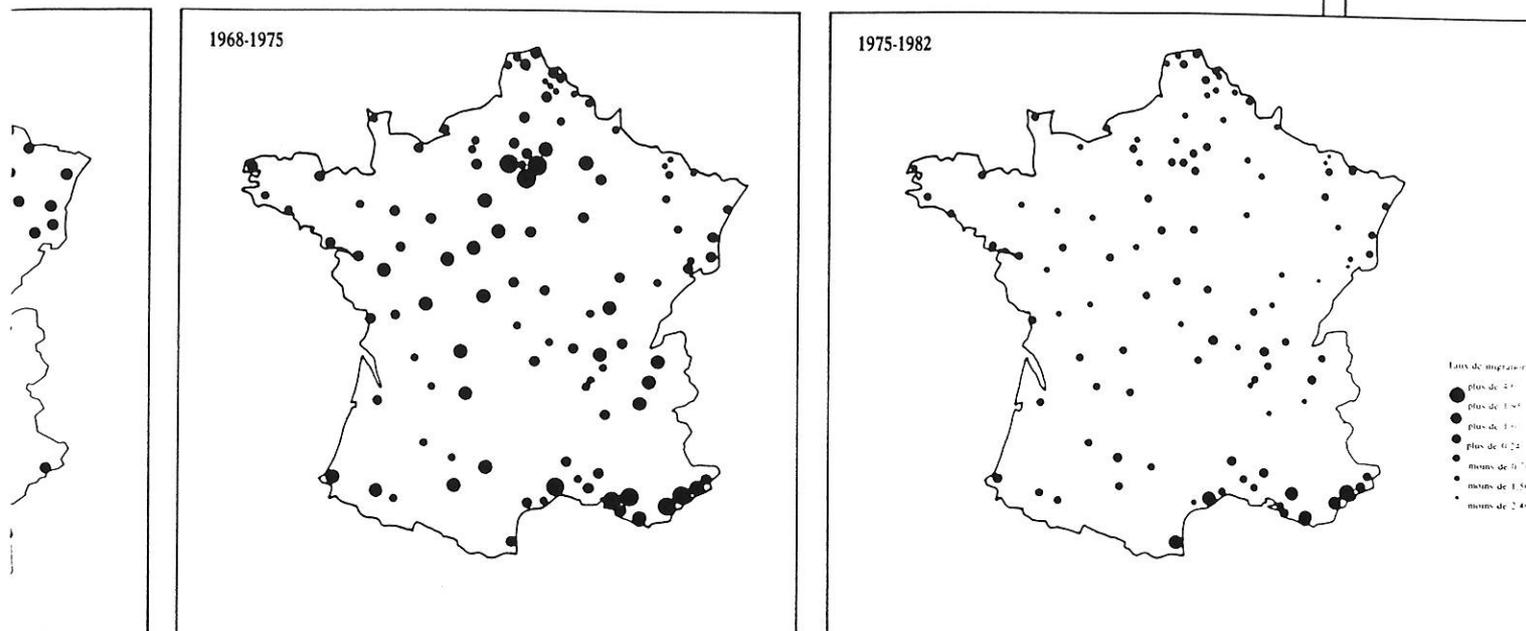
terprète la péri-urbanisation comme une morphologie réversible de la forme des interactions non intra-urbaines, mais aussi dans le système des villes la prévalence de la centralité par suite de la tendance à s'organiser en réseaux de configurations (systèmes de communication) on peut s'attendre à des conséquences beaucoup plus radicales sur la structure interne des villes et du système de villes. L'égalisation des gradients de densité implique la substitution d'une polarité multiple à la polarité unique...

Les observations tendraient à nous faire pencher vers l'hypothèse. Les pays qui disposent d'un espace continu des mouvements de population ont vu dès le début des années 1980, une tendance au retour à l'arrêt du déferlement péri-urbain. En fait, on peut remarquer que le processus de déconcentration qu'une amplification, certes considérable, de la centralité déjà bien connue de l'évolution des espaces urbains. A l'intérieur des plus grandes villes, les centres urbains ont ainsi passés par un maximum depuis parfois plus d'un siècle (Bonvalet, Tu-... Le peuplement urbain s'effectuerait ainsi selon un mode de propagation ondulatoire des accrois-

sements de population et des densités fortes, du centre vers la périphérie des villes. Les sources statistiques disponibles ne permettent pas d'étudier ce phénomène d'une manière satisfaisante pour l'ensemble des villes, mais seulement d'en donner une première approximation. Si l'on subdivise les zones urbanisées autour des plus grandes villes en auréoles concentriques (commune-centre, autres communes faisant partie de l'agglomération que l'on appelle « banlieues », autres communes de la ZPIU entourant cette agglomération que l'on dénomme « communes péri-urbaines »), on constate en effet que les taux de croissance maxima calculés en moyenne pour les agglomérations de plus de 20 000 habitants ont touché successivement les centres, puis les banlieues, puis les communes péri-urbaines au cours des trois dernières périodes séparant les recensements de 1962 à 1982.

Les densités restent encore maximales dans les communes centres des villes (1 380 habitants au kilomètre carré en moyenne contre 485 dans les banlieues et 80 dans les zones péri-urbaines). Les contrastes de densité entre centre et périphérie sont en général d'autant plus accusés que les villes sont grandes. Le processus de desserrement du peuplement tend à atténuer ces contrastes : le gradient de densité entre le centre et la périphérie s'est abaissé en moyenne de 11 % entre 1968 et 1982. Les densités centrales ont commencé à diminuer surtout depuis 1975, tandis que les densités des banlieues et des zones péri-urbaines n'ont pas cessé d'augmenter. C'est dans les plus grandes villes (unités urbaines de plus de 200 000 habitants) que la diminution du gradient de densité a été le plus sensible (figure 2).

Ces quelques observations ne résument que les grandes lignes du processus de déconcentration urbaine, qui



4. — Le taux de migration nette est une mesure globale de l'attraction d'une ville. Entre 1968-1975 et 1975-1982, on observe une nette réduction de cette attraction pour l'ensemble des villes, mais pas de déplacement majeur : la cor-

rélation entre les deux périodes est de 0,6. Les villes de la côte méditerranéenne restent les plus attractives, mais dans toutes les autres régions coexistent des situations variées.

prend selon les villes des formes et des séquences extrêmement variées (figure 1).

LE DECLIN URBAIN

De tout temps, des villes ont crû plus vite que d'autres, et le développement de chaque ville a pu comporter d'importantes fluctuations de sa population. Nous avons un peu oublié que la population d'une ville pouvait décroître, parce qu'au cours des trente dernières années nous avons connu une période d'expansion urbaine sans précédent dans notre histoire : plus de 2 % par an en moyenne contre 1 % au XIX^e siècle au moment de la Révolution industrielle. Aussi avons-nous peut-être tendance à dramatiser ce qui n'est en fait qu'un retour à une forme d'évolution normale dans un système urbain.

Dans un espace régional ou national, les villes sont en concurrence pour l'exercice des activités économiques et pour l'encadrement du territoire. Selon que la population urbaine totale est en expansion ou devient plus stable, le déclin urbain se traduit par une diminution relative de l'importance de la ville ou par une perte de population.

Chaque grande phase d'innovation technique ou économique favorise le développement des villes qui sont le mieux placées pour l'accueillir dans le système urbain. Le plus souvent, cet avantage revient aux plus grandes villes, qui ont une diversité d'activité et un niveau d'infrastructure suffisants pour s'adapter rapidement (Saint-Julien, 1982). Il s'ensuit une assez grande stabilité des rangs des villes dans la hiérarchie urbaine sur le temps

long. Ainsi, parmi les 43 villes qui avaient plus de 20 000 habitants en 1831, 37 sont aujourd'hui encore dans les 43 premiers rangs. Les 6 « déclassées » (Poitiers, Boulogne-sur-Mer, Arras, Arles, Montauban, Saint-Malo) s'échelonnent encore du 45^e au 79^e rang. Les 47 unités urbaines qui ont aujourd'hui plus de 100 000 habitants, avaient toutes déjà plus de 10 000 habitants en 1831. En revanche, des centaines de villes plus petites ont non seulement perdu de leur importance mais encore ont vu leur population décliner (Pumain, 1982).

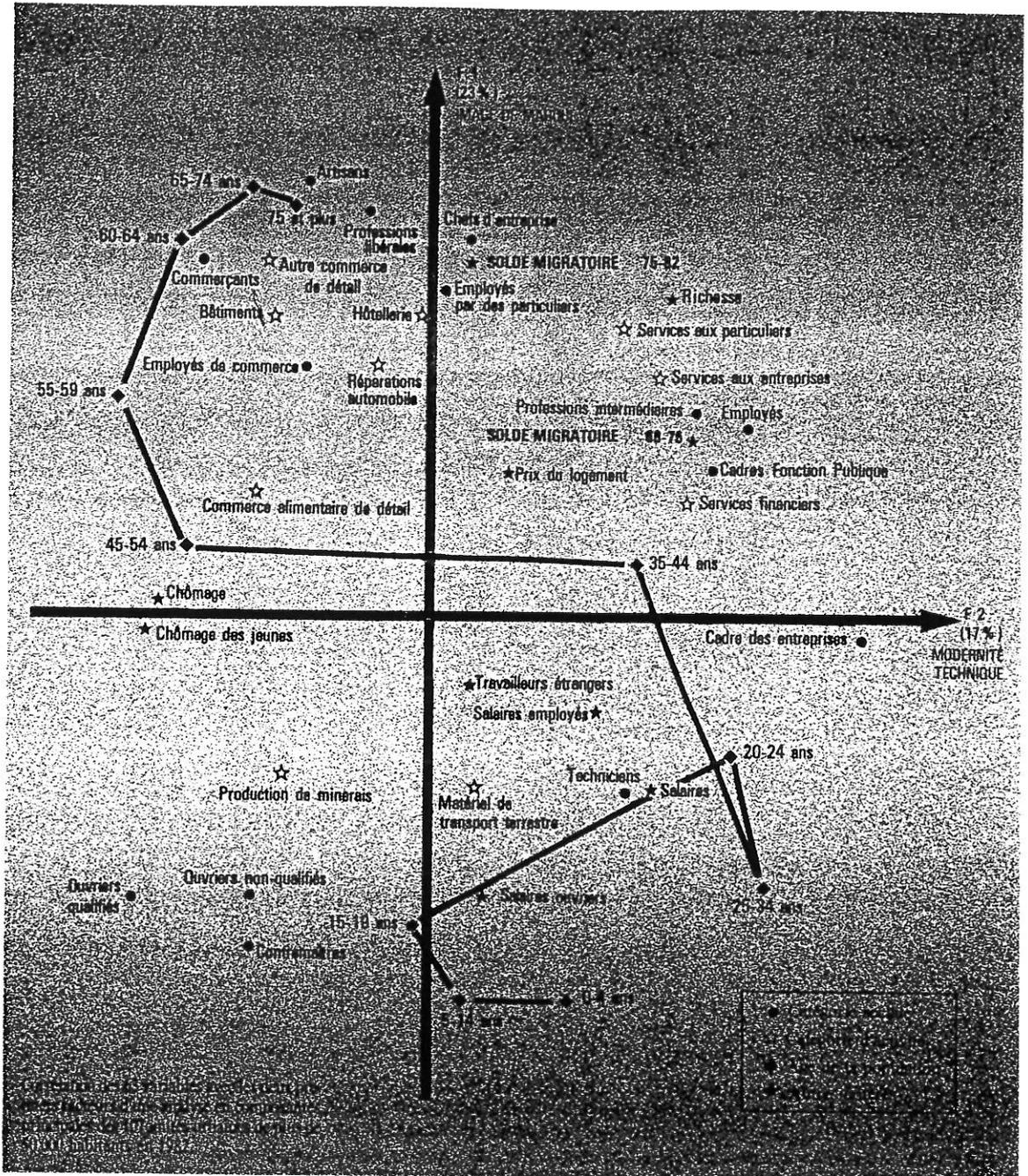
Dans le niveau supérieur de la hiérarchie, c'est en valeur relative qu'il convient d'apprécier le déclin urbain. Il est remarquable d'observer que, lorsque la population de chaque ville est exprimée non plus en valeur absolue mais rapportée à celle de l'ensemble des villes à chaque date, les courbes d'évolution de la population ne présentent pas de courtes oscillations, mais des tendances continues au progrès ou au déclin sur plusieurs décennies. On constate ainsi que pendant tout le XIX^e siècle et souvent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, près de la moitié des plus grandes villes ont perdu de leur importance relative : parmi elles, Toulouse, Metz, Orléans, Caen, Montpellier, Avignon, Angers, Clermont-Ferrand, Rennes, Grenoble... sont de nouveau, parfois depuis les années 30, souvent depuis les années 50, sur une trajectoire ascendante. Mais les situations relatives de Rouen, Amiens, Nîmes, Troyes, Besançon, Montauban... continuent de se détériorer. A ce groupe de villes en déclin depuis longtemps sont venues se joindre les villes qui avaient gagné de brillantes positions lors de la révolution industrielle — ce sont à elles que l'on pense en général lorsqu'on évoque la crise urbaine : Valenciennes, Douai, Saint-Etienne... et de plus petites agglomérations

There are two processes that lead to a fall in city population. Exodous from town result from a deconcentration of urban settlement which leads to lower density gradient areas. The relative decline in the population of one unit compared to others may also reveal a decline in its economic position. Comparative analysis of indicators for cities with 50 000 inhabitants and above brings to light trends of crisis areas in the urban system.

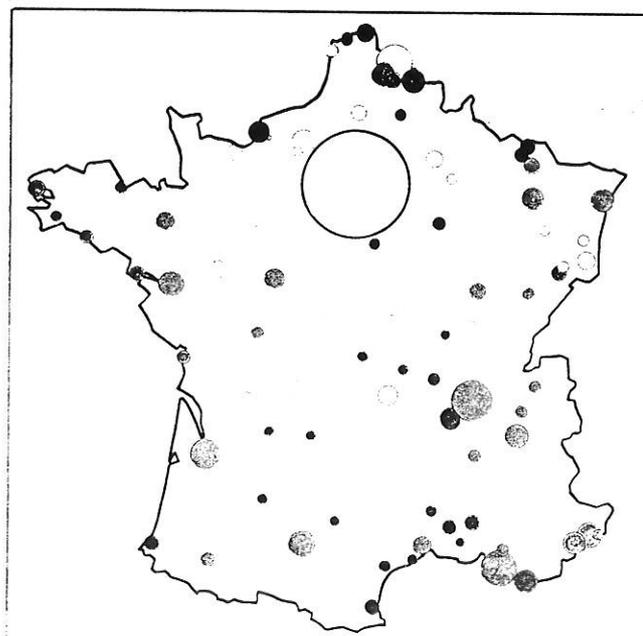
STRUCTURE DU SYSTEME URBAIN EN 1982

A — VARIABLES

— Corrélations des variables avec les deux premiers facteurs d'une analyse en composantes principales effectuée sur les unités urbaines de plus de 50 000 habitants décrites par 63 indicateurs. Les facteurs ont été nommés d'après les associations de variables qu'ils révèlent et qui décrivent des situations urbaines symétriquement opposées à chaque extrémité d'un axe.



- Mauvaise image de marque** (Black square)
 - Modernité faible** (Dark grey square)
 - Modernité technique élevée** (Light grey square)
 - Bonne image de marque** (White square)
- Pôles industriels en déclin
 - Pôles industriels en reconversion difficile
 - Lieux centraux industrialisés
 - Capitales régionales
 - Paris et ses satellites parisiens
 - Ports et arsenaux
 - Commerce et tourisme
 - Tourisme



6. — Les types ont été nus par une classification hiérarchique descendante sur les unités urbaines de plus de 50 000 habitants décrites par 63 indicateurs correspondant pour la plupart à la date du recensement de 1982. Les associations de variables qui caractérisent sont représentées sur les figures 5 et 6, qui présentent le premier facteur principal d'une analyse en composantes principales effectuée sur les mêmes données.

encore plus spécialisées des bassins miniers du Nord et de la Lorraine ou du Massif Central. Mais sait-on que d'autres villes sont aussi en train de perdre de leur importance relative, depuis une cinquantaine d'années en général : les trois plus grandes, Paris, Lyon, Marseille, et puis Bordeaux, Strasbourg, Le Havre, Limoges...

Il convient de nuancer les informations apportées par les variations purement démographiques : perte de population ou même déclin relatif ne signifient pas toujours un déclin de la ville sur le plan qualitatif. Ainsi, même si les plus grandes villes sont actuellement atteintes par un phénomène de saturation qui provoque leur déclin relatif en nombre d'habitants, on observe qu'elles ont toutes amélioré qualitativement leur situation, par exemple en termes de qualification des emplois (Saint-Julien, Pumain, 1986). Il reste que depuis les années 50, la croissance démographique et surtout l'attraction migratoire tendent à favoriser les mêmes villes : le coefficient de corrélation entre les taux de variation de population des villes de plus de 10 000 habitants, sans être très élevé, est significativement positif et atteint 0,33 entre 1968-1975 et 1975-1982.

Tout autant qu'elles suscitent des inégalités de croissance, les grandes innovations laissent des traces dans le système urbain sous forme de familles, de générations de villes caractérisées par des combinaisons différentes d'activités économiques et de groupes sociaux, qui se traduisent en particulier par des disparités de revenus et de salaires (Pumain, Saint-Julien, 1978). La figure 6 donne l'image la plus récente de ces disparités globales de situation, regroupées en 8 types de villes d'après une cinquantaine d'indicateurs socio-économiques. Ces situations sont explicitées par les graphiques des figures 5 et 7.

L'IMAGE DE MARQUE COMME INDICATEUR

Les indicateurs urbains se regroupent en fait selon deux échelles distinctes, dont les effets se combinent mais ne se cumulent pas : l'une range les villes des plus industrialisées du Nord et de l'Est de la France aux plus « artisaniennes de la partie sud, des plus ouvrières aux plus « bourgeoises », des plus pauvres aux plus riches, et correspond à une perception vague et générale de l'attraction des villes, elle est appelée « image de marque ». L'autre classe les villes d'après le caractère plus ou moins dynamique de leur combinaison d'activités, qui se double d'une différence de composition sociale (artisans et commerçants opposés aux cadres et techniciens) et d'une hiérarchie des niveaux de salaires : elle est appelée « modernité technique ».

Les potentialités d'évolution de ces familles de villes ne sont pas les mêmes. L'attraction que les villes exercent sur les migrants en est un bon révélateur. De 1968 à 1982, la géographie de cette attraction ne s'est que légèrement déplacée (corrélation de 0,6) : entre 1968 et 1975, elle allait aux villes qui avaient à la fois un bon niveau de modernité technique et une bonne image de marque. Depuis 1975, c'est la bonne image de marque qui semble déterminante. En fait, les villes qui avaient une bonne image de marque depuis les années 50 ont transformé leurs structures dans le sens d'une amélioration parfois considérable de leur modernité technique. Montpellier, Toulouse en sont de bons exemples.

La notion de ville « en crise » peut donc recouvrir actuellement deux situations différentes : une difficulté de conversion d'activités d'industrie lourde, qui se traduit par des revenus bas, une faible attractivité et une mauvaise image de marque ; une difficulté de modernisation des structures économiques et sociales, qui se traduit par des bas salaires et des taux de chômage élevés. Dans l'en-

semble, les plus grandes villes, qui ont aussi des fonctions de capitales régionales, sont à l'abri de ces deux types de situation.

La première est de gravité inégale. Les groupes de villes identifiés sur la carte par une mauvaise image de marque et une modernité faible ne sont pas totalement homogènes : la situation de Dunkerque semble meilleure que celle d'Hagondange-Briey, du Havre ou de Thionville ; celle d'Alès, Montargis, Montluçon, Roanne, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Troyes est, parmi les pôles industriels en déclin, un peu moins grave en termes de chômage et de perte d'attraction que celle de Calais, Lens, Montceau-les-Mines ou Valenciennes.

La deuxième situation critique correspond à des villes qui peuvent avoir une assez bonne image de marque mais qui ont une modernité technique assez faible : essentiellement les deux groupes marqués soit par l'activité des ports et des arsenaux, soit par une sur-représentation du commerce associé aux activités touristiques. Le chômage atteint à Brest, Lorient ou Toulon le même niveau que dans les pôles industriels (13 à 14 % de la population active et 34 % chez les moins de 25 ans en moyenne en 1985) et n'est guère moins élevé dans les villes de commerce, dont l'attraction sur les populations migrantes reste en moyenne positive mais parmi lesquelles Nîmes, Quimper, Saint-Brieuc, Béziers sont en plus mauvaise posture que par exemple Périgueux ou Bayonne.

Image de marque et modernité sont des indicateurs synthétiques qui permettent bien actuellement de localiser et de caractériser la nature des espaces en crise dans le système urbain français. Il faudrait certes les compléter par des informations plus qualitatives concernant l'environnement et la qualité de la vie (2), afin de donner une image moins strictement socio-économique de cette crise urbaine. Il convient cependant de remarquer que, quelle qu'ait été par ailleurs la conjoncture, l'évolution du système urbain s'est toujours traduite par des inégalités de la vitesse d'adaptation des villes aux innovations en cours, au moins dans la première phase de mise en place et d'expansion du cycle d'innovation. Avec la décentralisation administrative, avec la compétition croissante entre les villes d'Europe pour l'attraction des investissements en provenance de toutes les parties du monde, il est plus que jamais nécessaire pour une unité urbaine de connaître sa situation par rapport à celle de l'ensemble des autres villes (3) ■

(2) Une thèse sur le thème de la qualité de la vie dans les villes françaises est en cours de rédaction par C. Tobelem Zanin (Université Paris I).
(3) L'équipe PARIS (CNRS, Université Paris I, 13, rue du Four, 75006 Paris) a ainsi constitué depuis une dizaine d'années une base de données interurbaines régulièrement mise à jour et exploitée, qui pourrait répondre à ce type de demande. Elle prépare un Atlas des villes françaises, à paraître chez Fayard-Reclus.

REFERENCES

- Bonvalet C., Tugault Y. 1984 : Les racines du dépeuplement de Paris. *Population*, n°3, 463-478.
Boudoul J., Faur J.-P. 1982 : Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? *Economie et Statistique*, n° 149.
Péhaut G., Dufaux F. 1986 : La péri-urbanisation s'inscrit-elle dans un processus de diffusion des populations ? Université de Paris I, mémoire de maîtrise.
Pumain D. 1982 : La dynamique des villes. Paris, Economica.
Pumain D. 1983 : Déconcentration urbaine. *Population et Sociétés*, n° 166.
Pumain D., Saint-Julien T. 1978 : Les dimensions du changement urbain. Paris, CNRS.
Saint-Julien T. 1982 : Croissance industrielle et système urbain. Paris, Economica.
Saint-Julien T., Pumain D. 1986 : A ville plus grande, travail plus qualifié. *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 29, 105-118.

Hay dos procesos que expresarse por una disminución de la población de las ciudades y una concentración del asentamiento urbano que tiende a reducir los gradientes de densidad y a una unidad urbana como a la de otras ciudades y reveladora de un deterioro de la situación socioeconómica de las ciudades. La dispersión absoluta o relativa, de la población por unidad urbana como a la de otras ciudades y reveladora de un deterioro de la situación socioeconómica de las ciudades. La dispersión absoluta o relativa, de la población por unidad urbana como a la de otras ciudades y reveladora de un deterioro de la situación socioeconómica de las ciudades.